

SAINT-QUENTIN TIR A L'ARC

12, rue de Sébastopol

02100 SAINT-QUENTIN

TEL : 03.23.08.60.66

contact@saint-quentin-tiralarc.com

www.saint-quentin-tiralarc.com

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021.

Les membres de l'association SAINT QUENTIN TIR A L'ARC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à LA SALLE MULTISPORT 6 chemin de Neuville 02100 SAINT QUENTIN.

Les convocations ont été faites régulièrement par mail par le Conseil d'Administration en date du 7 Septembre 2021.

L'assemblée est présidée par M François RIBEAUCOURT assisté de Mme Nicole RIBEAUCOURT en sa qualité de secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Les Archers présents :

Georges Delphin, Stéphane Evin, Eric Guisembert, Daniel Marcellin, Thierry Mismaque, Christiane Noiret, Jean Pierre Ponthieux, Nicole Ribeaucourt, François Ribeaucourt, Jean Paul Rouze, Philippe Rozewicz, Hervé Schaal

Les pouvoirs des personnes absentes et notées comme « Représenté » sur la feuille de présence sont également joints au présent Procès Verbal.

Les Archers absents mais représentés :

Françoise Laforge, Carmen Lefebvre, Iban Ribeaucourt,

Ladite feuille de présence permet de constater que 15 archers sont présents ou représentés sur les 29 licenciés. En conséquence, le quorum prévu par l'article 13 des statuts étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du Procès-verbal 2020
- Intervention du Président
- Rapport moral
- Compte rendu d'activités 2020-2021.
- Compte rendu financier 2020-2021 et Rapport du Vérificateur aux comptes
- Projets pour la saison 2021-2022.
- Elections des membres du 1/3 sortant au Comité Directeur.
- Questions diverses.

La séance débute à 19h.

La dernière Assemblée Générale s'est tenue le 25 Septembre 2020 dans nos locaux.
La saison sportive démarre le 1^{er} septembre.

Bonjour à tous,

Je souhaite tout d'abord la bienvenue à M. Jean Claude HARLAY, vice président de l'Office Municipal des sports. Nous avons reçu les excuses de M. Frédéric Alliot, maire adjoint chargé des sports ainsi que celles de M. Alain Gibout, responsable de la vie associative. Je les remercie de l'intérêt qu'ils portent à notre association.

Je remercie également l'ensemble des archers présents, représentés ou excusés à cette Assemblée Générale

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Notre dernière Assemblée Générale s'est déroulée dans nos locaux les 25 septembre 2020. Le compte rendu vous a été adressé par mail à tous les adhérents et a été affiché dans la salle.

Aucune remarque sur ce compte rendu n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

L'année 2020-2021, a été une année particulière avec le corona virus.

- Notre concours qualificatif a néanmoins pu avoir lieu de justesse en Octobre 2020 (quelques jours avant la refermeture des sites sportifs par décision municipale)
- A compter de cette date les compétitions et manifestations ont été annulées.
- Fermeture de notre salle et arrêt total des entraînements jusqu'au 9 juin 2021

Bien que la situation semble s'améliorer le virus circule toujours et nous oblige toujours à prendre certaines précautions.

- Présentation obligatoire du PASS SANITAIRE pour l'accès à la salle
- Port du masque conseillé
- Respect des gestes barrières
- Remplir un cahier de présence par le responsable d'ouverture de la salle

En l'état actuel des conditions sanitaires, notre concours est prévu le 23 et 24 Octobre 2021

Je vous remercie de votre attention et vous propose de passer au compte rendu d'activités.

COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2020-2021

Palmarès des archers du Club SQTA

PASCHAMPIONNAT DE L' AISNE

PAS DE COMPETITONS REGIONALES

PAS DE CHAMPIONNATS DE FRANCE

INITIATION: Arrêt fin octobre 2020 et reprise le 14 septembre 2021

Il est demandé expressément de laisser les encadrants travailler seuls. Aux parents qui accompagnent leurs enfants, soit de partir durant les cours soit de rester en fond de la salle et de ne pas intervenir.

Lors de la dernière saison :

L'initiation a eu lieu tous les mardis soir par Carmen et Jean-Marie aidés par Stéphane pour les jeunes et les adultes de 18 h30 à 19h45 jusque fin octobre 2020.

Animation APF / Maison du SOPHORA : le mercredi tous les 15 jours de 18h00 à 19h et sont encadrés par des archers confirmés. Arrêt fin octobre 2020 et reprise le 22 Septembre 2021

Animation Association Passerelle : le jeudi de 10h à 11h et est encadrée par des archers confirmés. Arrêt fin octobre 2020 et reprise le 23 Septembre 2021

Les entraînements ont eu lieu tous les lundi, jeudi, vendredi. Horaire de : 17h30 à 20h30 ainsi que le samedi après midi de 14h30 à 16h. (Respect strict des horaires sous la responsabilité du responsable du créneau d'ouverture de la salle).le Mercredi de 16h à 17h30(sur demande auprès du responsable de salle) jusque fin octobre 2020 et reprise le 9 juin 2021.

Il vous est demandé de ne pas utiliser la salle durant les créneaux réservés aux entraînements dirigés (initiation, entraînement APF/Maison du Sophora et Passerelle.

RAPPEL : Personne ne doit tirer **seul** dans la salle à fortiori en dehors des horaires mentionnés ci-dessus. (Art 9 : Sécurité, alinéa 3 du règlement intérieur) un second adulte doit être obligatoirement présent dans la salle.

Licences DECOUVERTE : Pas de licence découverte sur la saison 2020/2021

Un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent dans ses séances d'initiation et d'entraînement ainsi qu'aux responsables des clés.

Le Comité Directeur : Durant cette saison, le comité directeur s'est réuni à 1 fois. Les comptes rendus des réunions sont régulièrement affichés au tableau.

Dates marquantes et activités de l'année 2020-2021 :

- **25/9/2020** : Assemblée générale
- **10/10/2020** : Nettoyage de la salle
- **17 et 18/10/2020** : Concours qualificatif
- **11/11/2020** : Journée portes ouvertes et passage de flèches de progression **ANNULE**
- **11/2020** : tir au maroilles **ANNULE**
- **17/01/2021 ou 24/01/2021 (date à définir)** : Saint Sébastien et passage de flèches de progression **ANNULE**
- **10/4/2021** : Tir du Roy **ANNULE**
- **8/5/2021** : Passage de flèches de progression **ANNULE**
- **13/6/2021** : Repas de fin d'année APF et Sophora **ANNULE**
- **27/6/2021** : Repas de fin d'année et passage de flèches de progression **ANNULE** remplacé par un pot de fin d'année
- **Juin 2021** : Participation à la journée « Service National Universel »

Concours « amicaux »

Tous les concours prévus dans ce cadre ont été annulés suite à la pandémie.

Site Internet :

Merci à Georges pour la tenue du site internet ainsi qu'à tous ceux qui lui font parvenir des photos, des articles pour contribuer à faire vivre le site.

www.saint-quentin-tiralarc.com

DATES	CUMUL VISITES	VISITES ANNUELLES
AG 2013	465353	
AG 2014	469293	3940
AG 2015	476847	7554
AG 2016	483423	6576
AG 2017	490974	7551
AG 2018	496046	5072
AG-2019	501132	5086
AG-2020	504843	3711
Ag 2021	506254	1411

Peu de visites cette année toujours en raison de la pandémie

Sponsors 2020-2021 :

Merci aux sponsors qui aident à financer le site,

Merci à la ville de St Quentin, à l'OMS qui nous ont accordé une subvention de fonctionnement

Merci au Conseil Départemental pour une subvention de soutien aux clubs.

Merci à tous les bénévoles du Club, les parents des archers, à tous les membres actifs, particulièrement toute l'équipe du Conseil ainsi que tous les archers qui donnent gratuitement de leur temps permettant ainsi au Club de Saint-Quentin d'être reconnu par toutes les instances locales et fédérales.

Merci à tous nos bénévoles qui ont aidé à la réussite de l'organisation de notre concours qualificatif.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité

COMPTE RENDU FINANCIER Saison 2020-2021

Jean-Pierre nous présente les comptes de cette saison écoulée.

Le bilan est annexé au présent compte rendu.

En l'absence de Madame MASCRET, Jean-Pierre lit le compte rendu financier qu'elle a rédigé (Voir document en annexe).

Le Président remercie Jean-Pierre pour son efficacité et sa haute compétence dans la gestion des comptes du Club, pour le temps qu'il y passe ainsi que Madame MASCRET qui a examiné les comptes avec un grand sérieux.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité

ELECTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Mme Mascret accepte d'être reconduite dans sa fonction. Elle est réélue à l'unanimité.

PROJETS 2021 – 2022

Les dates à retenir :

- **8/9/2021** : Participation Journée Olympique et Paralympique
 - **11/9/2021** : Fête du sport nouvelle formule:
 - **18/9/2021** : Journée portes ouvertes suite à la fête du sport
 - **24/9/2021** : Assemblée générale
 - **9/10/2021** : Nettoyage de la salle
 - **16/10/2021** : Recyclage formation des arbitres des hauts de France (1^{ère} session)
 - **23 et 24/10/2021** : Concours qualificatif
 - **6/11/2021** : Recyclage formation des arbitres des hauts de France (2^{ème} session)
 - **11/11/2021** : Journée portes ouvertes et passage de flèches de progression
 - **20 et 21/11/2021** : Tir au maroilles
 - **17 ou 23/11/2021** : Tir au maroilles INITIATION(selon arrivage du maroilles)
 - **24/11/2021** : 18h tir au maroilles APF/SOPHORA / 19h tir au maroilles des bénévoles
 - **25/11/2021** : Tir au maroilles PASSERELLE
 - **23/01/2022** : Saint Sebastien et passage de flèches de progression
 - **8/4/2022** : Tir du Roy
 - **8/5/2022** : Passage de flèches de progression
 - **12/6/2022** : Repas de fin d'année APF et Sophora
 - **26/6/2022** : Repas de fin d'année et passage de flèches de progression
- **Quand le Club organise une journée ou une activité, chaque archer est concerné ! Tous sont toujours prévenus. Il y a un tableau d'affichage qui est tenu à jour. Les diverses informations sont relayées sur le site Internet, des mails vous sont adressés.**

TARIFS LICENCES SAISON 2020-2021 :

		TOTAL LICENCE
ADULTES	Compétition	113€
	Club	101€
	Sans pratique	34€
JEUNES		73€
POUSSINS		52€
Convention Handisport	F.F.H Compétiteur	111€
	FFH loisirs	29+part club
	F.F.S.A loisirs	28+part club
DECOUVERTE Validité du 01/03/2020 Au 31/08/2020		22€

Cette année, compte tenu de la pandémie, le club a décidé, à titre exceptionnel, de ne pas appliquer la part club pour les renouvellements de licences 2020 2021. de même la région accorde une remise de 4€ pour les renouvellements de licences 2020 2021 (à noter que la FFTA n'accorde aucune remise mais demande toujours une participation de 2€ pour l'événementiel)

ATTENTION NOUVEAUTÉS

1) Le décret n°2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence (sous réserve de répondre par la négative au questionnaire de santé mineur).

2) La période de renouvellement du certificat médical pour les personnes majeures a été ajustée. Par conséquent, un licencié qui a renouvelé à deux reprises sa licence devra présenter un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la demande de licence.

Possibilité de changement en cours de saison dans le sens : sans pratique → compétition. Pas dans l'autre.

Le tarif dégressif « Famille » reste en vigueur cette année.

Ces dispositions ne sont pas valables pour les adhérents qui relèvent de la FFH, lesquels continueront à produire un certificat médical annuel.

Le Président rappelle qu'aucune licence ne sera passée sans que l'ensemble des documents demandés (Fiche d'adhésion, règlement et éventuellement certificat médical) n'aient été fournis au club.

Saint Quentin Tir à l'Arc accepte que les tireurs extérieurs au Club puissent s'entraîner dans ses locaux

CONDITIONS

- être licencié et à jour de ses cotisations
- Régler la part Club de la licence de l'année en cours, soit pour la saison 2021/2022 la somme de 45€uros par archer.
- Respecter les créneaux d'ouverture de la salle aux archers

ASSURANCE : Les obligations du Club en matière d'assurances

- La **Responsabilité Civile** (dommages causés aux tiers) est incluse dans la licence. Elle est obligatoire et indissociable de la licence.
 - Pour l'assurance **Individuelle accident** : incluse dans le prix de la licence
- Toute nouvelle adhésion ou tout renouvellement doit faire impérativement l'objet d'une signature sur un bon d'adhésion de la FFTA. **Signez-la impérativement**

- **La photo d'identité est obligatoire sur la licence fédérale pour les compétiteurs.**
- **Le tarif handi est réservé aux seuls titulaires d'une licence à la Fédération Française Handisport ou à la Fédération Française du Sport Adapté. Le numéro de licence de la Fédération concernée doit être reporté sur le canevas de saisie et sur extranet.**

PERMANENCES LICENCES

Celles-ci se tiendront les :

- Jeudi 23 septembre 2021 de 17h30 à 18h30 (3 personnes se sont présentées)
- Lundi 27 septembre 2021 de 17h30 à 18h30
- Mardi 5 octobre 2021 de 18h30 à 19h30
- Mardi 19 octobre 2021 de 18h30 à 19h30

RAPPEL DU PROTOCOLE SANITAIRE

- Présentation obligatoire du PASS SANITAIRE pour l'accès à la salle
- Port du masque conseillé
- Lavage des mains
- Désinfection du matériel
- Compléter le cahier de présence par le responsable de salle

MODALITES DE REPRISE DE L'INITIATION

- En attendant le retour de Carmen Reprise de l'initiation le mardi 14 Septembre 2021 sous la responsabilité de Stéphane EVIN, Nicole et François RIBEAUCOURT, le 21 septembre avec Jean Pierre Ponthieux, Stéphane EVIN, Nicole et François RIBEAUCOURT et le 28 septembre avec Nicole et François RIBEAUCOURT, Jean Pierre Ponthieux et Stéphane EVIN
- Seuls pourront venir à l'initiation les nouveaux pratiquants, les archers déjà licenciés les années précédentes devront venir aux créneaux d'entraînement.
- Seuls les archers sont autorisés à ne pas porter de masque dans l'aire de tir, en dehors le port du masque reste conseillé par la FFTA pour les plus de 11 ans.
- Tous les accompagnants devront se tenir au fond de la salle durant toute l'initiation
- Le club mettra à la disposition des archers un arc d'initiation moyennant la somme de 20€ par an à titre de location, celui ci sera désinfecté avant et après utilisation par la responsable de l'activité
- Les archers devront acquérir le petit matériel, pour ce faire il leur sera proposé un kit comprenant un carquois, des flèches, un protège bras et une palette moyennant la somme de 40€. L'achat pourra être fait par le club et revendu aux intéressés.
- Aucun prêt d'arc ne peut plus être consenti au delà de la première année

RESPONSABLES DES CLEFS ET DES OUVERTURES DE SALLE

Horaires		Responsable des Clefs
Lundi	Entrainement	Daniel MARCELLIN de 17h00 à 19h00
Mardi	Initiation	Carmen LEFEBVRE et Stéphane EVIN de 18h30 à 19h45
	Entrainement	Eric GUISEMBERT de 19h45 à 21h
Mercredi	Entrainement	Daniel MARCELLIN de 14h30 à 16h30 sur rendez vous
	APF/SOPHORA	J Pierre PONTHEUX de 18h à 19h tous les 15 jours
Jeudi	Association Passerelle	Jean Pierre PONTHEUX de 10h à 11h tous les 15 jours
	Entrainement	Jean Pierre PONTHEUX de 17h00 à 19h
Vendredi	Entrainement	Daniel MARCELLIN de 17h00 à 19h00
Samedi	Entrainement 3D	Stéphane EVIN de 14h à 15h30. à compter de Janvier 2022

Ces créneaux d'entraînement seront assurés jusque fin juin 2022 puis sur demande auprès des responsables.

L'ouverture de la salle en dehors de ces créneaux est possible à condition d'avoir obtenu préalablement l'accord du Président ou de la Vice Présidente.

ELECTION DU TIERS SORTANT

Le bureau était composé pour la saison 2020-2021 par :

	Mandat à renouveler en	Mandat à
M. François RIBEAUCOURT Président	2020	réélu
Mme LAFORGE Françoise, Vice Présidente	2020	réélue
Mme RIBEAUCOURT Nicole, Secrétaire	2021	élue
M. PONTHEUX Jean-Pierre, Trésorier	2021	élu
M. ROUZÉ Jean-Paul, Président d'honneur	2022	élu
Mme LEFEBVRE Carmen, Secrétaire chargée des relations avec la mairie	2021	élue

Nicole RIBEAUCOURT, Carmen LEFEBVRE et Jean Pierre PONTHEUX sont candidats. Ils sont réélus à l'unanimité. Ils remercient l'assemblée de leur confiance.

Le bureau pour la saison 2021-2022 est constitué comme suit :

	Mandat à renouveler en	Mandat à
M. François RIBEAUCOURT Président	2023	élu
Mme LAFORGE Françoise, Vice Présidente	2023	élue
Mme RIBEAUCOURT Nicole, Secrétaire	2024	réélue
M. PONTHEUX Jean-Pierre, Trésorier	2024	réélu
M. ROUZÉ Jean-Paul, Président d'honneur	2022	élu
Mme LEFEBVRE Carmen, Secrétaire chargée des relations avec la mairie	2024	réélue

INFORMATIONS DIVERSES

Candidature de SQTA à l'organisation d'un championnat de l'Aisne :

Le Président a proposé que SQTA organise ce championnat. Le Président reverra cette question avec le comité départemental pour une éventuelle réalisation en .2023

Organisation par SQTA d'un tir campagne :

Ce tir, prévu au mois de mai 2019 et 2020 sur le terrain de Bruno BROUILLE à Steene (59) n'a pu avoir lieu à cause de la pandémie. Nous espérons pouvoir l'organiser durant cette saison 2021/2022.

Formation d'entraîneur :

Suite au départ de Nicole DORGUIN, le président sollicite les archers présents afin de savoir si quelqu'un serait intéressé par la formation d'entraîneur. Aucune candidature cette année.

Réparation de matériel du club :

Nicole RIBEAUCOURT sollicite les archers présents afin de réparer les flèches du club. François, Jean Pierre et Georges proposent de se charger de ces remises en état. Nous les remercions.

CONCLUSION

Le président donne ensuite la parole au représentant de l'Office Municipal des sports.

M. Harlay félicite le club pour la tenue de cette assemblée. Il se félicite que la fête du sport « nouvelle formule » suivie de la journée « portes ouvertes » nous ait permis de prendre contact avec de futurs archers qui viennent dès maintenant à l'initiation.

Il nous informe qu'une réflexion est en cours à l'Office Municipal des sports pour une manifestation en janvier 2022 qui remplacerait la remise des trophées.

Le président lève la séance à 20h10 et nous invite au pot de l'amitié.

Le Président ,

François RIBEAUCOURT

La secrétaire,

Nicole RIBEAUCOURT

BILAN EXERCICE 2020/2021

RECETTES	
CODE	MONTANT
R1	2 023,00
R2	500,00
R3	0,00
R4	67,00
R5	0,00
R6	0,00
R7	555,00
R8	46,00
R9	564,00
R10	4,30
R11	24,00
R12	4 107,00
R13	732,00
R14	0,00
R15	0,00
R16	
R17	0,00
R18	
TOTAL	8 622,30

DEPENSES	
CODE	MONTANT
D1	0,00
D2	1 099,50
D3	57,20
D4	635,93
D5	368,99
D6	1 880,00
D7	300,40
D8	197,63
D9	30,00
D10	23,00
D11	612,06
D12	0,00
D13	732,00
D15	0,00
D16	0,00
D17	41,74
D18	0,00
D19	0,00
TOTAL	5 978,45

DEPENSES 5 978,45 €

Achats licences	Code D6	1 880,00
Frais secrétariat	Code D7	300,40
Frais assurance	Code D11	612,06
Déplacement en compétition	Code D12+D10	23,00
Achat matériel	:::	1 099,50
Frais organisation concours	Code D3+D4+D5	1 062,12
Frais d'arbitrage	Code D9	30,00
Perfectionnement	Code D15	0,00
Compte d'attente	Code D16	0,00
Retrait Liquide / Dépôt recette sur compte	Code D13	732,00
Entretien salle	Code D17	41,74
Articles Fede (fleches, passeport...)	Code D18	0,00
Frais divers	Code D8	197,63
Bénévolat	Code D19	0,00

RECETTES 8 622,30 €

Ventes licences+ Revue	Code R1+R2+R3+R4+R5	2 590,00
Recettes concours	Code R9+R10	568,30
Vente matériel	Code R11	24,00
Recettes manifestations diverses	Code R6+R7+R8	601,00
Subvention et dons	Code R12	4 107,00
Liquide	Code R13	732,00
Perfectionnement	Code R14	0,00
Compte d'attente	Code R15	0,00
Fond de caisse	Code R17	0,00
Bénévolat	Code R18	0,00

BILAN FINANCIER ANNEE 2018/2019

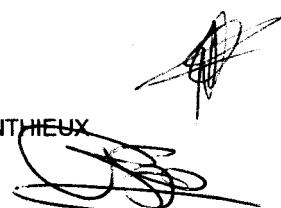
Bilan recettes dépenses	2 643,85 €
Solde compte année 19/20	17 986,01 € /
Solde caisse 19/20	713,59 € /
Solde livret 19/20	0,00 € /
Intêret sur livret	3,35 €
Depenses sur livret Code R16	0,00 €
Virement sur livret Code D14	4 015,00 € /

SOLDE DISPONIBLE	21 346,80 €
-------------------------	--------------------

SE DECOMPOSANT EN

- 4 018,35 € LIVRET
- / 16 589,66 € COMPTE CHEQUE
- / 738,79 € CAISSE LIQUIDE

Le Trésorier J-P PONTHEUX
Le 31/08/21



Je soussignée, Mme Mascot Bernadette,
Comptable de profession, certifie avoir vérifié les
comptes de l'Association Saint-Quentin Tu à l'Arc,
pour la période du 01/08/20 au 31/08/21.

J'ai vérifié le solde des espèces, il correspond
bien au solde Caisse.

J'ai contrôlé les factures et recettes avec le relevé
de banque et elles sont exactes.

Le bilan de cet exercice présente un bénéfice
de 2643,85 euros.

Je n'ai pas de remarque à formuler.

Je valide les comptes pour cet exercice.

Fait pour Valou ce que de droit

Fait à Hamblières

Le 14/09/2021

Mme Mascot

